RÉPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES

PARIS, LE 16 JUIN 2010

Sous direction des ressources humaines de la magistrature

Département du statut, de la déontologie

Circulaire □ Note ⊠

et des affaires générales - A3

Section du recrutement, de la formation

et des affaires générales - S2 Date d'application: immédiate

N° téléphone : 01.44.77.71.75 N° télécopie : 01.44.77.22.11

Mèl: dsj/sdrhm/a3/s2

LE MINISTRE D'ETAT GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours (Métropole et Outre-Mer)

Messieurs les présidents des tribunaux supérieurs d'appel Messieurs les procureurs de la République près lesdits tribunaux

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature Madame la directrice de l'Ecole nationale des greffes

POUR ATTRIBUTION

Note No

: SJ-10-208/A3/16.06.10

Référence de classement : A3 recrutement concours/classes préparatoires 1 er concours/

note nomination membres commission session 2011 concours.doc

Mots clés

Ecole nationale de la magistrature

Titre détaillé

arrêté portant nomination des membres de la commission chargée de la

sélection des candidatures aux classes préparatoires à la session 2011 du

premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature

Texte(s) source(s)

Texte(s) abrogé(s)

Publication

: BO □

JO \square

INTERNET **⋈** et

INTRANET I temporaire jusqu'au 31 décembre 2010

MODALITES DE DIFFUSION

DIFFUSION ASSUREE PAR LES CHEFS DE COURS AUX MAGISTRATS DE LEUR RESSORT

Pièce(s) jointe(s): Note proprement dite et 1 annexe



DIRECTION
DES SERVICES JUDICIAIRES

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA MAGISTRATURE

DÉPARTEMENT DU STATUT, DE LA DÉONTOLOGIE ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES - A3 -

Section du recrutement, de la formation et des affaires générales - S2 -

1 6 JUIN 2010

Paris, le

Le Ministre d'Etat Garde des sceaux, Ministre de la justice et des libertés

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours (Métropole et Outre-Mer)

Messieurs les présidents des tribunaux supérieurs d'appel Messieurs les procureurs de la République près lesdits tribunaux

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature Madame la directrice de l'Ecole nationale des greffes

Objet : commission chargée de la sélection des candidatures aux classes préparatoires à la session 2011 du premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir trouver ci-joint pour information, copie de l'arrêté portant nomination des membres de la commission chargée de la sélection des candidatures aux classes préparatoires à la session 2011 du premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

La Directrice des services judiciaires,

Véronique MALBEC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice et des libertés

ARRÊTÉ

portant nomination des membres de la commission chargée de la sélection des candidatures aux classes préparatoires à la session 2011 du premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés

Vu l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

Vu le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'Ecole nationale de la magistrature ;

Vu l'arrêté du 22 mai 2008 modifié relatif à l'organisation des classes préparatoires au premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature, et notamment son article 5 ;

Vu la proposition du directeur de l'Ecole nationale de la magistrature en date du 15 avril 2010 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission prévue à l'article 5 de l'arrêté du 22 mai 2008 modifié susvisé, chargée de la sélection des candidatures aux classes préparatoires à la session 2011 du premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature, présidée par le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature ou son représentant :

- Monsieur Francis Frechede, avocat général honoraire à la Cour de cassation ;
- Monsieur Eric Veyssière, conseiller à la cour d'appel de Bordeaux ;
- Monsieur Frédéric Debove, maître de conférences des universités, coordonnateur pédagogique de la classe préparatoire ENM de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera affiché et notifié au directeur de l'Ecole nationale de magistrature qui sera chargé de son exécution.

Fait à Paris, le

1 6 JUIN 2010

La ministre d'Etat,

garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés

Par délégation, la directrice des services judiciaires

Véronique MALBEC